



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110131-13524-DE-1-1_0
Date de signature : 01/02/11
Date de réception : mardi 1 février 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.82**

Séance publique du

31 janvier 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS DE DÉLÉGATIONS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Le 31/01/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 25 Janvier 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, Mme Danièle BRUNET à M. Eric CHEVALIER, M. Robert FOUQUET à M. Francis TAULAN, M. Jacques GARCON à M. Henri MATAS, M. André GUINDE à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Françoise TERME à Mme Fatima DRAOUZIA

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Christian LOUIT, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Martine FENESTRAZ donne lecture du rapport ci-joint.



09.02

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et Citoyenneté

Département Services aux Publics -
Développement Touristique et International
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 31/01/11

RAPPORTEUR : Mme Martine FENESTRAZ

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL

OBJET : RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS DE
DÉLÉGATIONS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence conduit une politique de relations internationales lui permettant, d'une part, de réaliser un pont entre les cultures, d'être un opérateur en matière de gestion municipale d'autre part, et enfin, de jouer le rôle d'ensemblier au service des acteurs du territoire : universités, entreprises, associations, permettant un développement économique partagé.

Des contacts et des projets se déroulent avec dix-sept villes dans le monde. Les financements des bailleurs nationaux et internationaux sont systématiquement recherchés afin de bénéficier d'un effet de levier pour l'action municipale.

Des déplacements sont nécessaires pour mener à bien différents projets.

Aussi, je vous propose de prendre connaissance du programme prévisionnel pour ce premier semestre 2011, ainsi que des mandats spéciaux confiés aux élus afin de représenter la Ville d'Aix-en-Provence.

Dans le cadre de l'accord de coopération avec **Oujda au Maroc**, notre ville a signé la charte de coopération entre collectivités locales intervenant au titre de la coopération décentralisée dans la Région de l'Oriental.

Une rencontre organisée par le Président de la Région de l'Oriental, l'Agence de Développement de l'Oriental, en présence du service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France est programmée durant ce premier semestre sur le thème des Energies renouvelables.

Je vous propose de bien vouloir désigner à cet effet l' élu aux relations internationales et/ou l' élu délégué au développement durable et au Tourisme pour y participer. Des experts locaux pourront être également mobilisés afin d'assurer l'excellence du territoire du Pays d' Aix sur ces sujets.

Cela est l'occasion de vous informer qu'un Forum franco-marocain sur les Energies est organisé à Aix les 9, 10 et 11 février prochains en partenariat avec la CPA, le groupe AREVA et le Pôle de compétitivité CapEnergies. Il associe les acteurs économiques de la Commune Urbaine d'Oujda, de la Région de l'Oriental et de notre territoire. Ce projet, pour lequel une labellisation par

l'Union pour la Méditerranée sera sollicitée, bénéficie d'un cofinancement du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

Ce projet est issu de l'accord de coopération entre Aix-en-Provence et Oujda et permet une dynamique économique au bénéfice des acteurs du Pays d' Aix.

- Par délibération n° 2010.347 du 12 Avril 2010, vous aviez validé l'année dernière le déplacement à **Tübingen** de l' élu délégué au tourisme pour une opération de promotion de développement menée en liaison avec l'Office de Tourisme. Cette mission n'a pas eu lieu en raison des grèves, elle sera donc reprogrammée cette année.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** ces missions qui se feront au titre des relations internationales selon le dispositif prévu par la délibération n° 2009.0982 du 28 Septembre 2009 ;
- **AUTORISER** Madame le Député Maire à signer les ordres de mission nominatifs correspondants ;
- **DIRE** que les frais réels de ces missions seront imputés sur la ligne de crédits 92048 6251 1440, qui présente les disponibilités suffisantes.

2011.82 - RELATIONS INTERNATIONALES - AUTORISATION DE DÉPLACEMENTS DE DÉLÉGATIONS DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Présents et représentés	: 50
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02 Février 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**